

CM XCM 2023

a) Inscription / sélection

Les inscriptions pour les Championnats du monde UCI E-MTB du 6 août 2023 à Glentress Forest, Tweed Valley (GBR) sont ouvertes et doivent se faire jusqu'au 15 juin 2023 par les athlètes licenciés sur le site internet de Swiss Cycling.

La qualification se fait selon les "2023 UCI MTB World Championships participation quotas", les 10 places de départ supplémentaires par catégorie seront réparties entre les inscriptions reçues. Les athlètes seront informés de la sélection jusqu'au 22 juin 2023. La fédération procédera finalement à l'enregistrement.

Quotas de participation aux Championnats du Monde MTB UCI 2023
Glasgow and across Scotland (GBR)
2023 UCI MTB World Championships participation quotas

Cross-country Marathon (XCM)

XCM Hommes / Men		XCM Femmes / Women	
Qualification Events / Epreuves de Qualification	Quota	Qualification Events / Epreuves de Qualification	Quota
2023 UCI Marathon World Cup / Coupe du Monde UCI Marathon 2023	Riders Ranked in result 1 to 20 / Coureurs Classés dans les résultats 1 à 20	2023 UCI Marathon World Cup / Coupe du Monde UCI Marathon 2023	Riders Ranked in result 1 to 20 / Coureurs Classés dans les résultats 1 à 20
UCI XCM individual ranking / Classement individuel XCM UCI	Riders Ranked in the UCI XCM individual ranking 1 to 80 / Coureurs Classés dans le Classement individuel XCM UCI 1 à 80	UCI XCM individual ranking / Classement individuel XCM UCI	Riders Ranked in the UCI XCM individual ranking 1 to 80 / Coureurs Classés dans le Classement individuel XCM UCI 1 à 80

*Toutes les nations peuvent aligner 10 coureurs supplémentaires /
All nations can enter 10 additional riders*

*Toutes les nations peuvent aligner 10 coureurs supplémentaires /
All nations can enter 10 additional riders*

b) Conditions

Les conditions suivantes sont valables pour **tous les athlètes enregistré**

- Licence UCI valable, délivrée par Swiss Cycling
- Le ravitaillement doit être organiser indépendant.

MAIN PARTNER



PARTNER



CO-PARTNER



- Les informations de course tels que les heures de call-up, etc. sont de la responsabilité du coureur.
- Tout le reste (y compris le voyage et l'hébergement) est à organiser par vos soins.
- Les amendes de l'UCI pour habits non-conformes, numéro de départ coupé, etc. sont à la charge du coureur concerné.
- Des informations sur le retrait des dossards seront données ultérieurement.

c) Vêtements

Le port de l'équipement **actuel** de la fédération nationale est obligatoire selon le règlement UCI. Les vêtements peuvent être achetés chez Swiss Cycling ou être loués. Veuillez indiquer l'option correspondante dans le formulaire d'inscription et commander ensuite les tailles nécessaires via le [formulaire de commande](#).

Les vêtements seront envoyés par courrier, les frais d'envoi sont à la charge de l'athlète. Les vêtements ne seront envoyés qu'après la date limite de l'inscription. Les vêtements loués devront être retournés à Swiss Cycling après la compétition, sinon, ils seront facturés.

MAIN PARTNER



PARTNER



CO-PARTNER

